



Guide d'entretien

Ventilation Naturelle Hybride 

Ventilation mécanique basse pression 

Ventilation avec Extraction des Gaz Brûlés 



Température
T°C

Vent
m/sec.

Performances
kWh

Assistance technique
04 99 04 03 96



Hygrométrie
hr%



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| PREAMBULE | 3 |
| Entrées d'air | 4 |
| Bouches d'extraction | 4 |
| Extracteurs hybrides MAXIVENT | 5 |
| Extracteurs mécaniques VTR | 6 |
| Unités de ventilation VOLT'AIR EVOLUTION | 7 |
| Réseau aéraulique existant | 10 |
| Réseau aéraulique neuf en toiture (combles et terrasses) | 10 |
| Fiche Technique | 11 |
| NOTES | 12 |

Température
T°C

Vent
m/sec.

Performance Energétique
kWh

Hygrométrie
hr%



PREAMBULE

Ce manuel est destiné à l'entretien des produits VTI afin de garantir un fonctionnement optimal et fiable de nos appareils. L'entretien de nos systèmes doit faire l'objet d'un contrat de maintenance. L'entretien des installations se fera par un professionnel formé par la société VTI AÉRAULIQUE. Les opérations suivantes soulignent les points d'attention liés à l'entretien du système de ventilation hybride et mécanique et permettent le maintien des performances du système.

Il est impératif de lire attentivement ce manuel avant toute intervention.



- **Attention aux risques de chocs électriques**
- **Les opérations électriques doivent être réalisées par une personne qualifiée, habilitée et conformément à la NF C 15-100 et NF C 18-510**

Après exécution des opérations de vérification et d'entretien prescrites ci-dessous, le professionnel établit un certificat attestant que ces opérations ont bien été réalisées. Un exemplaire de ce certificat est remis au gestionnaire ou au propriétaire.

Température
T°C

Vent
m/sec.

Performance Energétique
kWh

Hygrométrie
hr%



Entrées d'air

Chaque pièce principale (chambre et séjour) dispose d'entrées d'air neuf en partie haute des menuiseries extérieures. Le nettoyage des entrées d'air doit être effectué une fois par an. Ces opérations peuvent être effectuées par l'occupant. En aucun cas les entrées d'air ne doivent être obstruées.

Entretien des entrées d'air autoréglables :

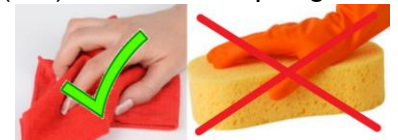
Démonter le capot de l'entrée d'air et nettoyer l'intérieur avec une éponge humide. Ne pas démonter la lame et l'élément support de lame à l'intérieur du capot. La rallonge acoustique (RA) peut être démontée et nettoyée avec une éponge humide. Nettoyer le socle avec une éponge. Le socle ne doit pas être démonté de la menuiserie.



Entretien des entrées d'air hygroréglables :



Démonter le capot de l'entrée d'air et nettoyer à l'aide d'un chiffon sec l'intérieur du capot ainsi que le volet de régulation puis le remonter. Ne pas démonter ni nettoyer le système de commande hygroréglable ; Nettoyer le socle ou la rallonge acoustique (RA) avec une éponge humide. Le socle ou la rallonge acoustique ne doit pas être démonté de la menuiserie. Le système de commande hygroréglable ne doit pas recevoir d'eau.



Bouches d'extraction

Chaque pièce technique (cuisine et sanitaire) dispose de bouche d'extraction d'air vicié. Le nettoyage et dégraissage des bouches d'extraction cuisine doit être effectué deux fois par an. Le nettoyage des bouches d'extraction sanitaire doit être effectué une fois par an. Ces opérations peuvent être effectuées par l'occupant.

Entretien des bouches d'extractions autoréglables :

Démonter la grille et la réglette de fixation de la membrane puis nettoyer à l'aide d'une éponge humide. Ne pas laver la membrane dans un lave-vaisselle.



Entretien des bouches d'extractions hygroréglable :



Ôter le capot de la face avant de la bouche. Nettoyer le capot à l'eau savonneuse, rincer et sécher. Remonter le capot en prenant soin de bien positionner la fente située à gauche du capot dans l'ergot de positionnement de la platine ainsi que l'axe d'entraînement du volet mobile (hélice) dans la bielle de commande située sur la platine. Le système de commande ne doit pas recevoir d'eau



Hygrométrie
hr%

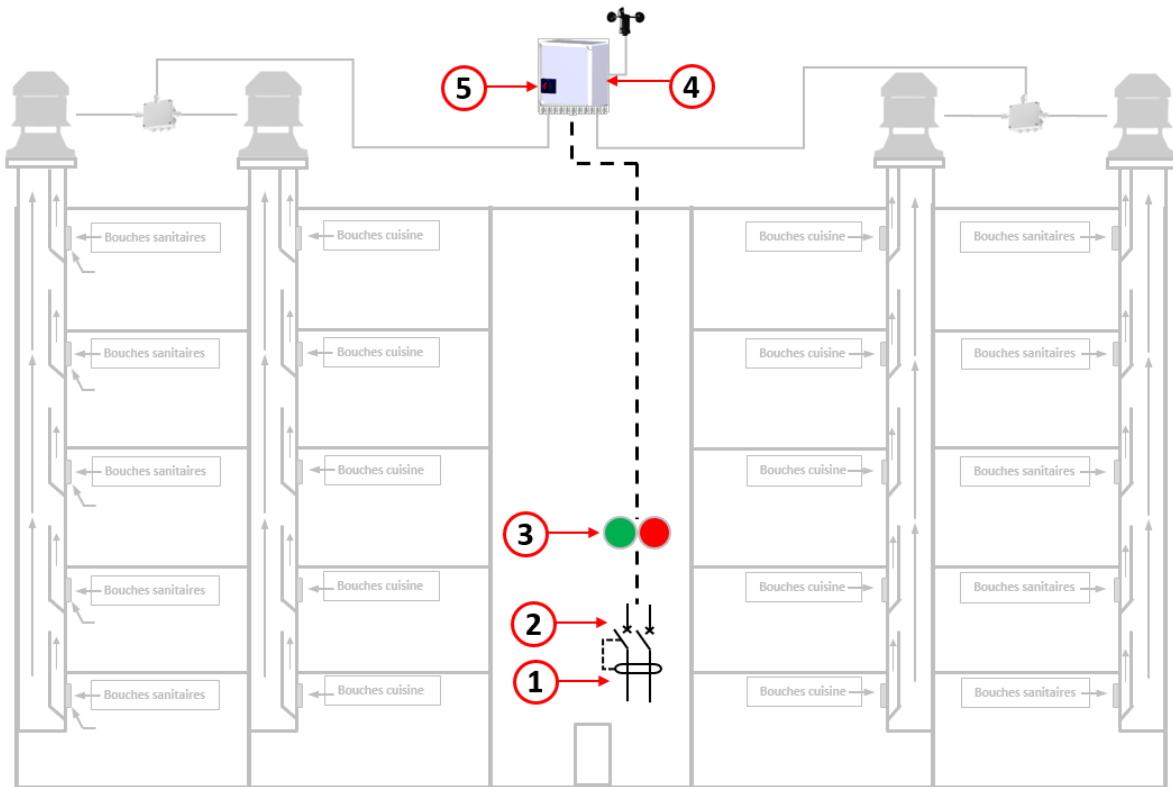


Extracteurs hybrides MAXIVENT

A chaque changement de prestataire de service (société de maintenance) et au minimum tous les 5 ans, les étapes suivantes seront effectuées si nécessaire :

(Pour plus de détails, se référer au guide d'installation et/ou de maintenance téléchargeable sur <http://www.vti.fr/accueil.html> dans votre espace professionnel)

Tous les ans, VTI préconise d'effectuer les points de contrôles ci-dessous (par du personnel habilité) :



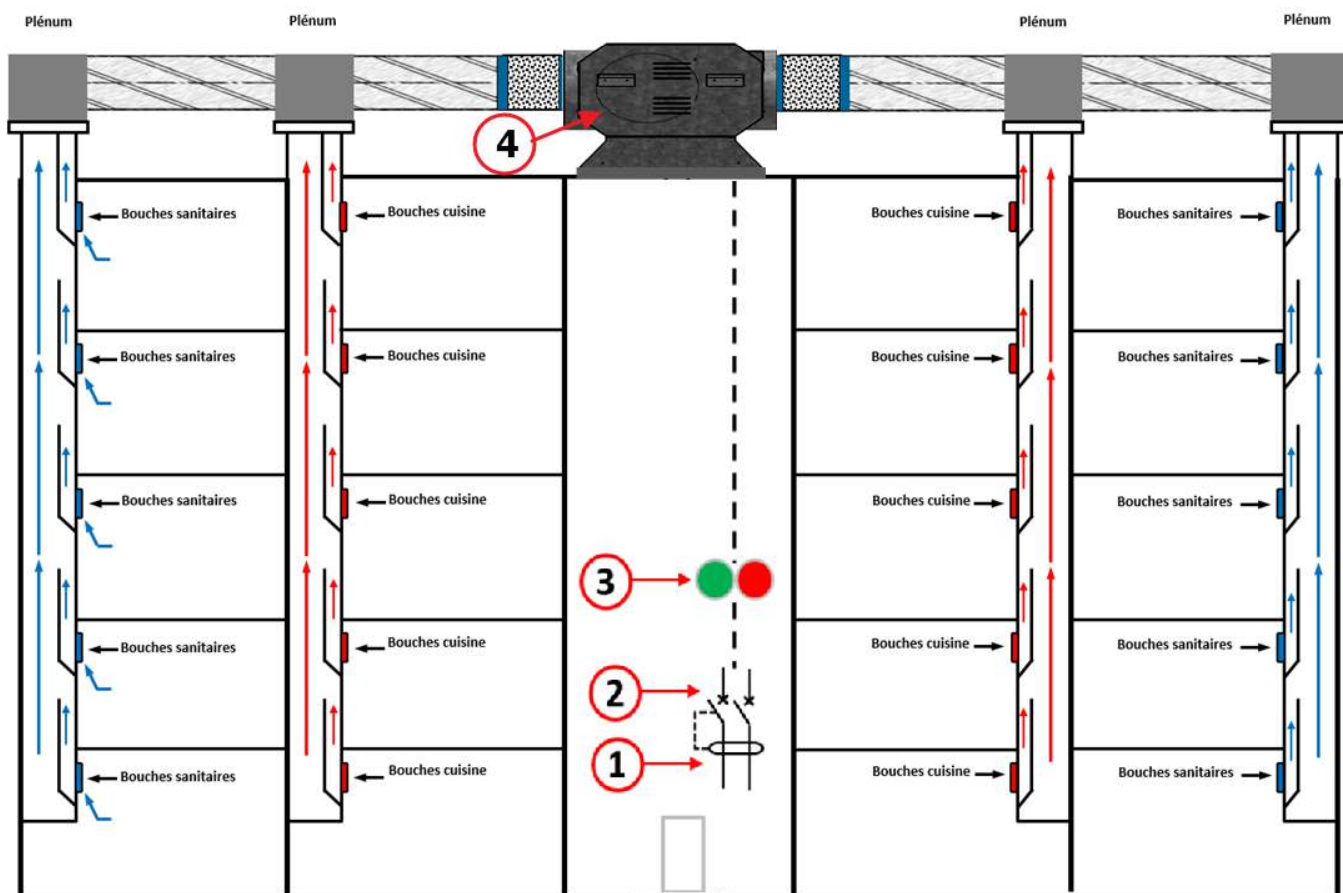
- 1) Vérification de l'alimentation du disjoncteur (230V AC)
- 2) Vérification de l'enclenchement disjoncteur (DDR 300mA, Type D)
- 3) Vérification de la présence et du bon fonctionnement / raccordement des voyants (Rouge et Vert) et présence de l'étiquette « VENTILATION »
- 4) Contrôle de l'historique des codes de défauts
- 5) Vérification de l'enclenchement de l'interrupteur-sectionneur

- vérification de l'état général des extracteurs et des unités de gestion électronique,
- nettoyage des pales à l'aide d'un produit adapté,
- vérification de la fixation des extracteurs et des unités de gestion électronique,
- contrôle du serrage des turbines et autres organes mobiles ;
- vérification des connexions électriques.
- test de fonctionnement de la régulation et simulation d'un cas de panne (vérification du fonctionnement du voyant de défaut et de la sécurité positive).

Unité de ventilation basse pression VTR

A chaque changement de prestataire de service (société de maintenance) et au minimum une fois par an, les étapes suivantes seront effectuées si nécessaire :

- 1) Vérification de l'alimentation du disjoncteur (230V AC)
- 2) Vérification de l'enclenchement disjoncteur (DDR 300mA, 10A, Type C)
- 3) Vérification de la présence et du bon fonctionnement / raccordement des voyants (Rouge et Vert) et présence de l'étiquette « VENTILATION »
- 4) Vérification de l'enclenchement de l'interrupteur-sectionneur



- vérification de l'état général des extracteurs VTR,
- nettoyage et dépeussierage du caisson et plus particulièrement des aubes de la turbine à l'aide d'un produit adapté,
- vérification des connexions électriques (par du personnel habilité) :

(Pour plus de détails, se référer au guide d'installation VOLT'AIR téléchargeable sur <http://www.vti.fr/accueil.html> dans votre espace professionnel)

Unités de ventilation basse pression VOLT'AIR EVOLUTION

L'entretien général de l'installation doit être réalisé comme pour une installation de ventilation traditionnelle. L'entretien du système VOLT'AIR® EVOLUTION doit faire l'objet d'un contrat de maintenance.

(Pour plus de détails, se référer au guide d'installation VOLT'AIR EVOLUTION).
Téléchargeable sur <http://www.vti.fr/accueil.html> dans votre espace professionnel)

A chaque changement de prestataire de service (société de maintenance) et au minimum une fois par an, les étapes suivantes seront effectuées si nécessaire :

- Vérification des connexions électriques (par du personnel habilité électriquement) :
 - 1) Vérification de l'alimentation du disjoncteur (230V AC)
 - 2) Vérification de l'enclenchement disjoncteur (300 mA, 10 A, type C)
 - 3) Vérification du bon fonctionnement et du raccordement des voyants (Rouge et Vert) et présence de l'étiquette « VENTILATION »
 - 4) Vérification de l'enclenchement de l'interrupteur-sectionneur du VOLT'AIR EVOLUTION

Cas des unités de ventilation en toiture terrasse, (VTR EVO 1500, VTR EVO 3000,).

- Après avoir pris soin de mettre hors tension :
 - 1) Retirer le grillage de protection en enlevant les agrafes de tôles tout autour de l'unité de ventilation et en sectionnant les colliers. (Prévoir des nouveaux colliers « type Rizlan » pour le remontage)



- 2) Nettoyer l'ensemble des aubes du/des ventilateur(s) à l'aide d'un produit non corrosif
- 3) Vérifier que l'espace entre l'ouïe d'aspiration et le ventilateur soit d'au moins 5mm



- 4) Vérifier l'état des tubes de mesures. Le tube ne doit pas être ni sectionné, ni pincé, ni fendu



- 5) Débrancher le ou les tubes de mesures de pressions (x1 VTR EVO 1500 / x2 VTR EVO 3000) au niveau des raccords rapides positionnés sur les ouïes d'aspiration. Pour cela enfoncez la rondelle en plastique bleu vers la prise de pression et tirez.



- 6) Contrôler l'absence d'eau dans les tubes de mesure (de la condensation peut se former). Vider les tubes si nécessaires en laissant l'eau s'écouler par gravité. **NE PAS SOUFFLER DANS LES TUBES!**
- 7) Vérifier la vacuité de l'orifice de la prise de pression et remonter les tubes



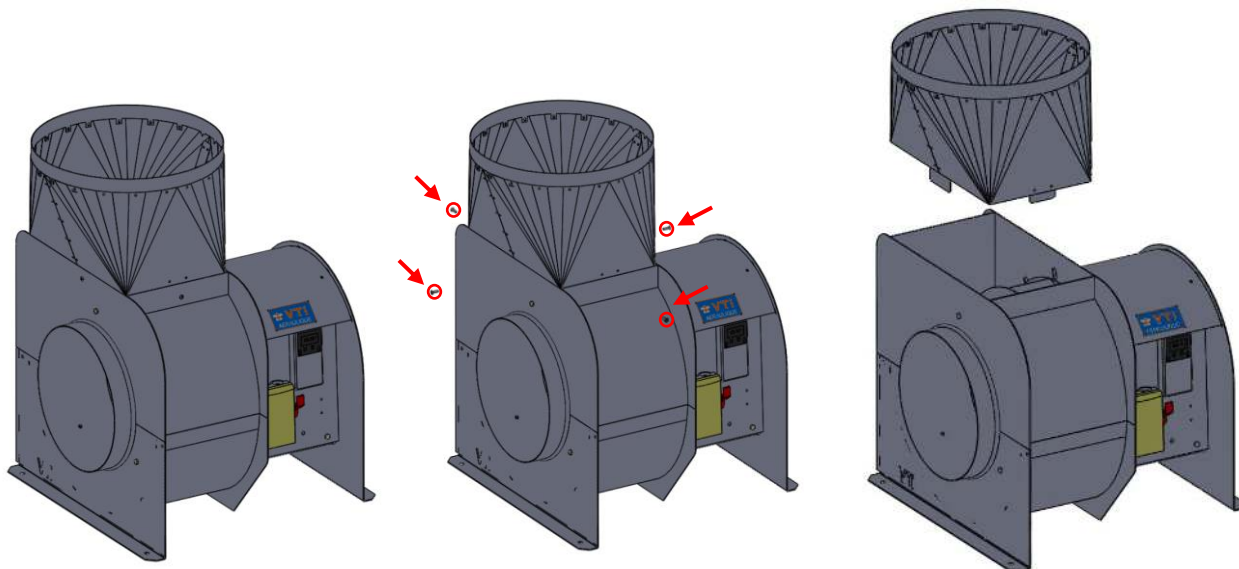
- 8) Remonter les grilles à l'aide des agrafes existantes et de colliers neufs.
- 9) Vérifier l'étanchéité et la tension des manchettes. Réajuster ou remplacer si nécessaire.
- 10) Vérifier les fixations au sol des unités de ventilation VOLT'AIR EVOLUTION

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le compartiment du moteur. L'entraînement est direct et sans courroie.

Cas des unités de ventilation en combles, (VTR EVO 1500 AV, VTR EVO 3000 AV).

- Après avoir pris soin de mettre hors tension :

- 1) Déconnecter le conduit de refoulement de la trémie.
- 2) Oter la trémie de l'unité de ventilation en dévissant les quatre vis de fixations



- 3) Réaliser les opérations de nettoyage décrites dans le cas des unités de ventilation en toiture terrasse (voir précédemment opération du 2) au 7))



Vue des aubes du VTR EVO 3000 AV (vue de dessus)

- 4) Remonter la trémie et le conduit de refoulement en prenant garde à l'étanchéité.

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le compartiment du moteur. L'entraînement est direct et sans courroie.

Température
T°C

Vent
m/sec.

Performance Energétique
kWh

Hygrométrie
hr%



Réseau aéraulique existant

Système de Ventilation Naturelle et Hybride (VNHy) et Ventilation Mécanique Basse Pression (VMBP) :

Vérifier les points suivants tous les 6 ans :

- vacuité et ramonage des conduits,
- vérification de la présence des trappes de ramonage et de leur étanchéité si existantes,
- contrôle de l'absence de hottes ou de sèche-linges motorisés raccordés au système.

Système de Ventilation avec Extraction des Gaz Brûlés (EVAPDC) (VENTILECO GAZ, NATURA GAZ)

Vérifier les points suivants **au minimum une fois par an** :

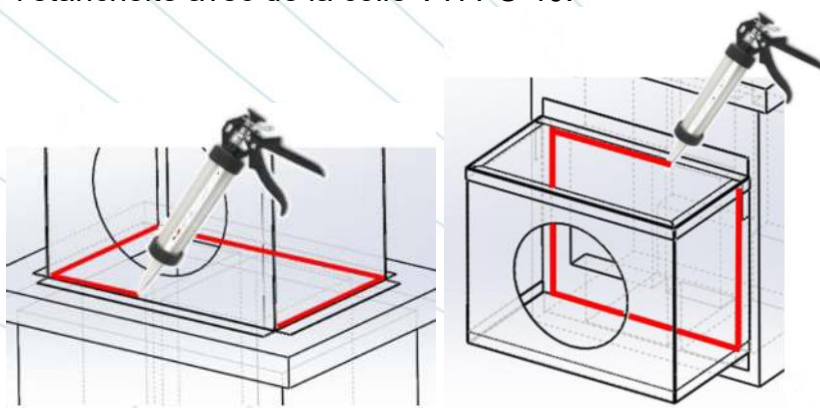
- vacuité et ramonage des conduits,
- vérification de la présence des trappes de ramonage et de leur étanchéité si existantes,
- contrôle de l'absence de hottes ou de sèche-linges motorisés raccordés au système.

Réseau aéraulique neuf en toiture (combles et terrasses)

Système de ventilation mécanique basse pression (VMBP) :

Vérifier les points suivants tous les 6 ans :

- vacuité et ramonage des conduits,
- vérification de la présence des trappes de ramonage et de leur étanchéité. Vérifier les trappes présentes sur les réseaux et sur les plénums de raccordement aux conduits existants.
- Vérification de la présence de manchettes souples à l'aspiration
- Vérification des fixations du réseau
- Vérification de l'étanchéité des plénums aux souches existantes. Réajuster si nécessaire l'étanchéité avec de la colle VTI PU 40.



Température
°C

Vent
m/sec.

Performance Energétique
kWh

Hygrométrie
hr%



Fiches Techniques

L'ensemble de nos fiches techniques est téléchargeable sur le site internet de VTI AÉRAULIQUE à l'adresse ci-dessous :

<http://www.vti.fr/familles-de-produits/extracteurs-hybrides/>

<http://www.vti.fr/familles-de-produits/caissons-mecanique-basse-pression/>

<http://www.vti.fr/familles-de-produits/unite-gestion-electronique/>

<http://www.vti.fr/familles-de-produits/bouche-d'extraction/>

<http://www.vti.fr/familles-de-produits/entrees-dair/>

<http://www.vti.fr/familles-de-produits/conduits-gaines-accessoires/>

Température
T°C

Vent
m/sec.

Performance Energétique
kWh

Hygrométrie
hr%





VTI

AERAUQUE



VTI

AERAUQUE

Siège social

Tél : 04 99 04 03 96

Fax : 04 99 04 94 24

**ZAE du Barnier – 22 Rue des Sauniers
34110 FRONTIGNAN FRANCE**

info@vti-france.com

Agence Ile de France

Tél : 01 48 52 01 38

Fax : 01 48 92 32 40

**Parc Activités – Bât H1
37, Rue Hélène Muller**

94320 THIAIS